

ressources affectées au financement des programmes établis. Le financement s'accroîtra de 25 milliards de dollars d'ici les cinq prochaines années, par rapport aux cinq dernières. Il n'y aura pas diminution mais augmentation du financement.

[Français]

ON DEMANDE AU MINISTRE DE JUSTIFIER LES COUPURES BUDGÉTAIRES

M. Jean-Claude Malépart (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, le ministre ne répond pas à la question. Il se comporte comme un ministre sans cœur et inhumain à l'endroit des malades. Ce que le Dr David a déclaré, ce n'est pas un «broker» de Bay Street, c'est un médecin qui l'a déclaré. Déjà, avant votre Budget, il n'y avait pas suffisamment d'argent dans le système de santé. Pour quelles raisons avez-vous réduit les augmentations des sommes? Pour quelles raisons n'avez-vous pas rajouté de l'argent pour sauver des vies humaines à travers le Canada pour les malades? Pourquoi détruire le système de santé?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, les attaques personnelles mesquines du député ne le mèneront nulle part. Tenons-nous en à la question.

Permettez-moi de m'en tenir à la question et de vous dire le fond de ma pensée. Les mesures contenues dans ce budget sont conçues pour nous aider à conserver nos bons programmes sociaux, des programmes qui nous tiennent tous à cœur, de quelque allégeance que nous soyons. Nos frais d'intérêt et la dette consolidée englobent une proportion croissante de nos recettes fiscales. De 12c. sur chaque dollar, elle est passée à 25c., puis à 31c. l'an dernier, et elle a fait un bond pour atteindre 35c. cette année. Si nous choisissons de fermer les yeux sur ce problème d'endettement, nous nous attirons d'énormes ennuis. C'est pourquoi nous faisons l'impossible pour éviter ces ennuis et pour conserver les programmes sociaux qui sont si chers à tous les Canadiens.

* * *

LE BUDGET

LA FUITE D'UN DOCUMENT—LE PRÉTENDU CRIME

M. John Nunziata (York—Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Jeudi dernier, le ministre est intervenu à la Chambre et, comme en fait foi le harsard à la page 1005, a qualifié la fuite concernant le budget de «crime prémédité» pour

justifier son geste de la veille. Il a qualifié la fuite de «crime prémédité». Étant donné la position du ministre de la Justice, le ministre des Finances est-il maintenant disposé à retirer cette affirmation?

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je rappelle à la Chambre que la Gendarmerie royale du Canada est en train de faire enquête et qu'il serait inapproprié d'en parler à la Chambre ou ailleurs pendant que l'enquête se poursuit.

[Français]

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RETIRER SES PAROLES

M. John Nunziata (York—Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances, et j'espère avoir une réponse du ministre.

La semaine dernière, le ministre des Finances a dit dans cette Chambre que la fuite budgétaire avait été causée par un acte criminel. Je veux savoir si le ministre des Finances est maintenant prêt à se lever dans cette Chambre afin de retirer ses paroles?

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, c'est exactement la même question en français. Je pense que, dans les circonstances, mon collègue l'a dit, la GRC poursuit des investigations sur toutes les circonstances entourant cette affaire. Il ne m'apparaît pas approprié de la commenter, ni dans cette Chambre ni à l'extérieur, monsieur le Président.

* * *

• (1500)

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA SUPPRESSION DU MANDAT DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ EN CE QUI CONCERNE L'AVOINE

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le Président, en l'absence du ministre d'État chargé des Céréales, je vais adresser ma question au ministre de l'Agriculture. Le ministre d'État chargé des Céréales a annoncé cette année que la Commission canadienne du blé ne serait plus responsable de l'avoine. Il a indiqué à d'autres occasions qu'il ne faisait qu'acquiescer aux désirs des producteurs qu'il avait consultés.

Si l'on peut prouver que la grande majorité des producteurs ne veulent pas que l'avoine soit retirée du mandat de la Commission canadienne du blé, le ministre va-t-il exaucer leur vœu?